

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00142

Numéro SIREN : 880 924 451

Nom ou dénomination : A.V.O

Ce dépôt a été enregistré le 31/12/2020 sous le numéro de dépôt 11382

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires réunies le Lundi 07 Décembre 2020

Le Lundi 07 Décembre 2020, à 12h00

Les actionnaires de la société SAS A.V.O, société par actions simplifiées au capital de 200 euros, dont le siège social est situé 4 rue Henri Guerif 85000 La Roche sur Yon, immatriculée au RCS de la Roche sur Yon sous le numéro SIREN 813164324 00010, se sont réunis au siège social de la société sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 23 Novembre 2020

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

Monsieur AIT HAMOU Youness

Monsieur TIZLI Taoufiq

L'assemblée est présidée par Monsieur AIT HAMOU Youness président de la société.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 2 actionnaires représentant 100 actions sur les 100 actions composant le capital social, sont présents. Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- La copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- La feuille de présence ;
- Le rapport du président
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les formes et délai prévu par les statuts de la société. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de Directeur général délégué
- Pouvoirs à donner

Puis lecture est donnée du rapport du président

La discussion est ouverte

Personne ne demande plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution

La collectivité des actionnaires décide de nommer pour une durée de 2 ans a compter 07 Décembre 2020, Monsieur TIZLI Taoufiq, demeurant 109 cité des forges rue Auguste Lansier 85000 La Roche Sur Yon, aux fonctions de Directeur Général de la société, sans aucune contrepartie financière.

Monsieur TIZLI Taoufiq, déclare accepter ces fonctions et déclare n'être frappé d'aucune des condamnations, incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions.

Il s'engage à exercer ces fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts de notre société.

Deuxième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal a l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

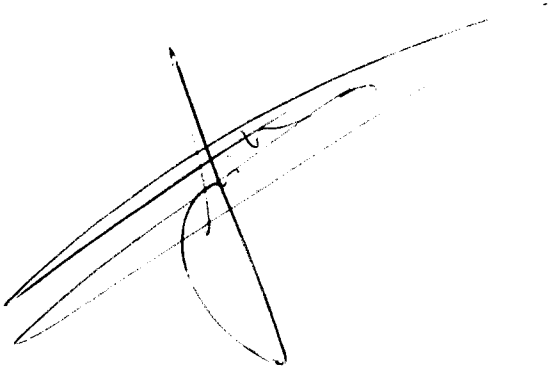
De tout ce qui précède il a été établi le présent procès verbal qui a été signé, conformément a l'article 15 des statuts par Monsieur AIT HAMOU Youness, pour servir et valoir ce que de droit.

Signature du Président de la séance

Précédée de la mention « certifié conforme »

Signatures des actionnaires

Monsieur AIT HAMOU Youness

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a series of smaller, more intricate strokes.

Monsieur TIZLI Taoufiq

A handwritten signature in black ink, featuring a large, bold, stylized 'T' followed by several sharp, angular strokes.